

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021 (amendé)

	ÉTÉ 2020	AUTOMNE 2020	HIVER 2021	ÉTÉ 2021	NORMES
Date limite de réception des demandes d'admission :					
- 1 <sup>er</sup> cycle : temps complet	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> novembre 2020	1 <sup>er</sup> mars	A
temps partiel	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> novembre 2020	1 <sup>er</sup> mars	A
- 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle :	1 <sup>er</sup> mars	1 <sup>er</sup> juin	15 novembre 2020	1 <sup>er</sup> mars	A
- Formation à distance	-	7 août			
Étudiants étrangers	1 <sup>er</sup> décembre 2019	1 <sup>er</sup> février	1 <sup>er</sup> juin 2020	1 <sup>er</sup> décembre 2020	
Date de début d'inscription	6 avril	11 mai	2 novembre 2020	15 mars	B
Début de la session	27 avril	24 août	7 janvier	3 mai	B
Date limite de réinscription sans frais de retard (1 <sup>er</sup> cycle)		7 août	8 décembre 2020		H
Date limite pour tout changement de groupe, de programme, de statut et ajout de cours	1 <sup>er</sup> mai	28 août	13 janvier	7 mai	G
Congés	18 mai Journée nationale des Patriotes 24 juin Fête Nationale des Québécois 1 <sup>er</sup> juillet Fête du Canada	7 septembre Fête du travail 12 octobre Action de grâce	2 avril Vendredi Saint 5 avril Lundi de Pâques	24 mai Journée nationale des Patriotes 24 juin Fête Nationale des Québécois 1 <sup>er</sup> juillet Fête du Canada	C
Date limite d'abandon avec remboursement	1 <sup>er</sup> mai <sup>4</sup>	15 septembre <sup>5</sup>	21 janvier	7 mai <sup>4</sup>	D
Date limite pour l'abandon sans mention d'échec	22 mai <sup>1</sup>	11 novembre	25 mars	28 mai <sup>1</sup>	E
Semaine de relâche	-----	19 au 25 octobre	1 <sup>er</sup> au 7 mars	-----	C B
Fin de la session : (intensive/régulière)	19 juin <sup>4</sup> /7 août	14 décembre	28 avril	22 juin <sup>4</sup> /13 août	B
Date limite de remise des notes (intensive/régulière)	29 juin <sup>2</sup> /21 août	7 janvier 2021	12 mai	2 juillet <sup>2</sup> / 27 août	F
Date de diffusion des résultats sur Internet (intensive/régulière)	début août <sup>3</sup> /8 septembre	14 janvier 2021	20 mai	début août <sup>3</sup> /13 septembre	F
		15 semaines / 74 jours 14 lundis / 15 vendredis	15 semaines / 73 jours 14 lundis / 14 vendredis		

<sup>1</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, la date limite pour l'abandon des cours sans mention d'échec correspond à la dix-huitième (18<sup>e</sup>) journée ouvrable après le début du cours.

<sup>2</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, les notes sont remises 5 jours ouvrables après la fin du cours.

<sup>3</sup> Pour les cours offerts de façon intensive, les résultats sont diffusés sur Internet 5 jours ouvrables suivant la remise des notes.

<sup>4</sup> Une session intensive est prévue uniquement à la session été. La majorité des cours d'été se déroulent de façon intensive. Pour les formations offertes à distance, la session est toujours intensive.

<sup>5</sup> Report de la date limite d'abandon avec remboursement demandé par le recteur en vertu de la résolution 413-CA-4620